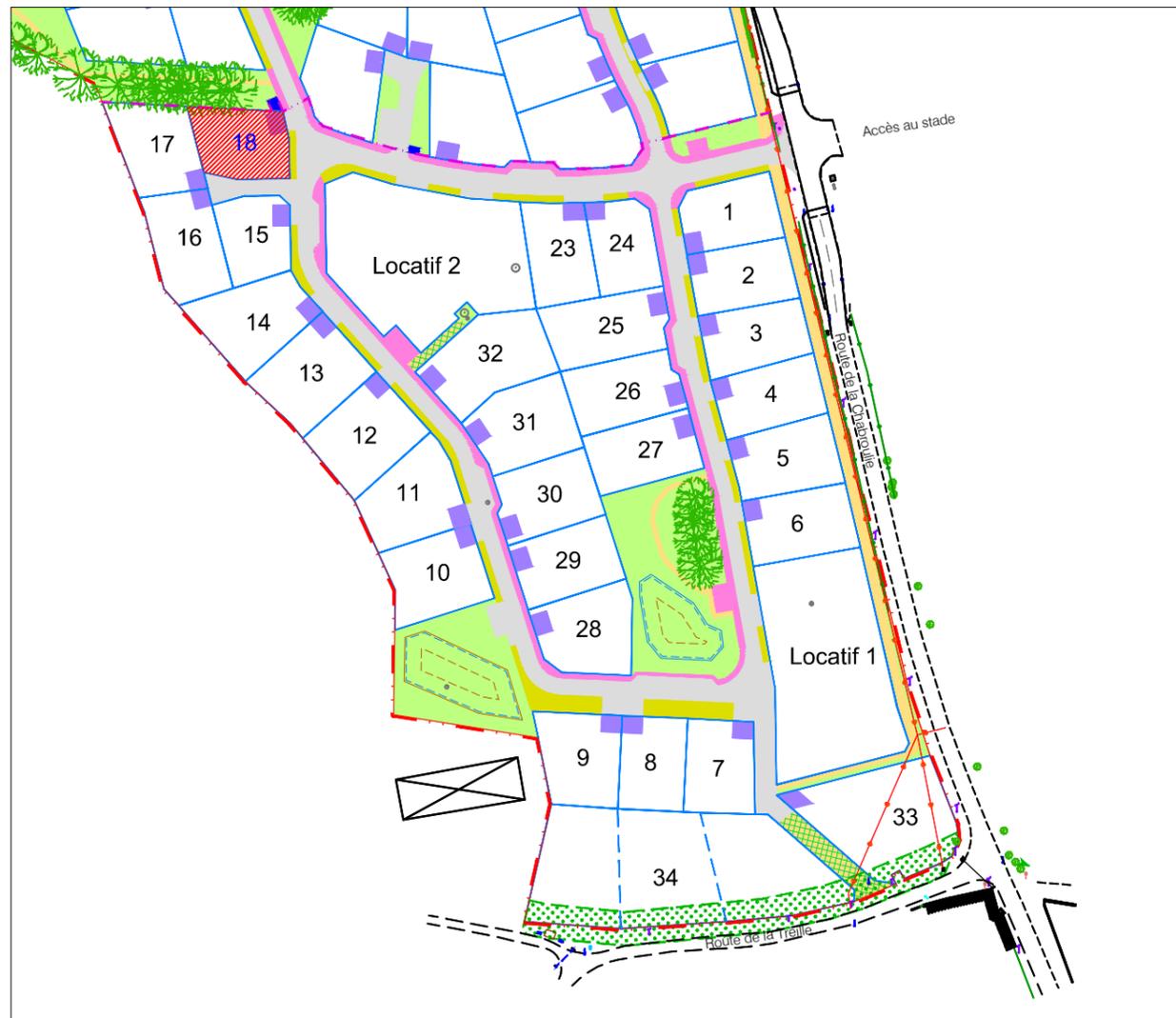
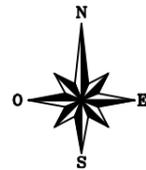


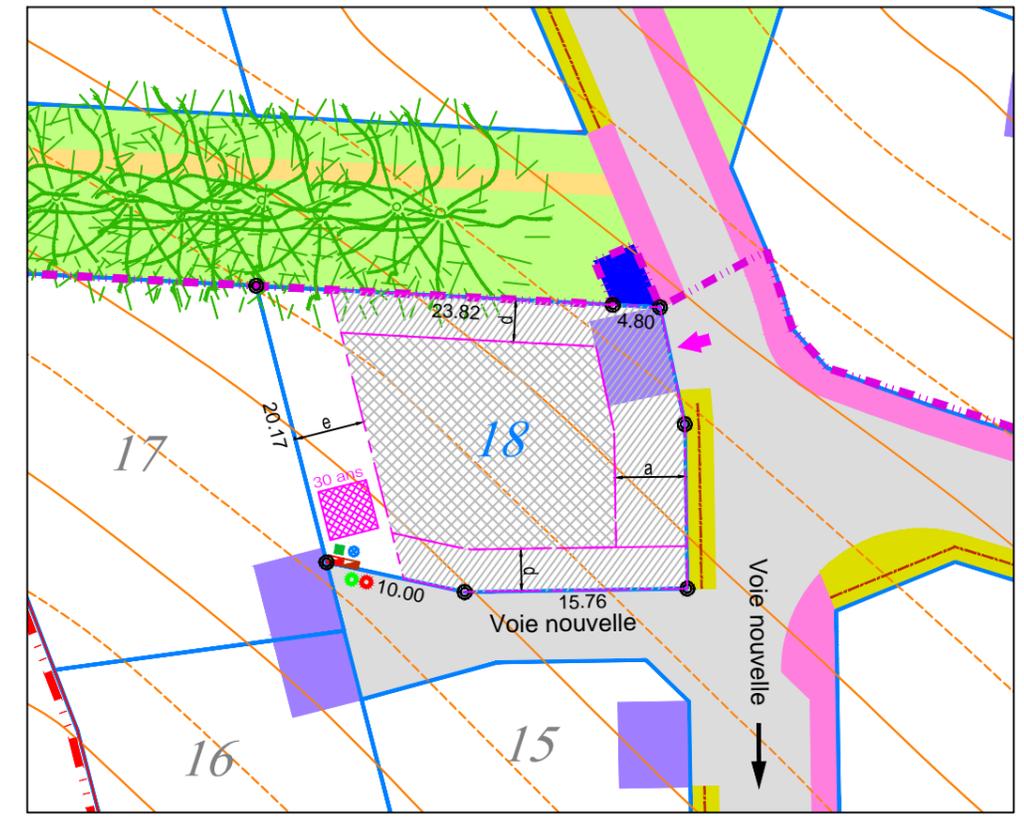
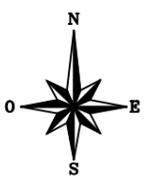
Lotissement
"Le Domaine des Vieux Chênes"

Tranche n°1

Lot n°18



PLAN DE RÉSERVATION
Lot n° : 18
parcelles n°76 et 95 - section BI
superficie : 555 m²



Echelle : 1/500

REGLEMENT		EQUIPEMENT TECHNIQUE	
	Zone d'implantation des pavillons		30 ans Période de retour pour dimensionnement
	Possibilité d'implantation sur limites séparatives		Dispositif individuel de gestion des eaux pluviales (cf notice hydraulique)
	Bornes géomètre		Branchement Eaux Pluviales (rejet de la surverse du dispositif individuel de gestion)
	Accès véhicules interdit		Branchement Eaux Usées
	Accès obligatoire		Regard pour compteur Eau Potable
	Arrêt minute		Regard de branchement téléphone
	Marge d'isolement minimale obligatoire sur une des limites séparatives latérales, d=3.00m		Coffret de branchement électricité
	Retrait par rapport à l'alignement du lot, a <= 5.00m sur au moins 50% du linéaire de la façade sur rue		Coffret de branchement gaz
	Marge d'isolement minimale obligatoire sur la limite de fond de parcelle, e=5.00m		Candélabre sur trottoir
			Noue sur tranchée drainante

La position exacte des différents branchements sera vérifiée sur place avant la réalisation du projet de construction. L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

Les courbes de niveau correspondent au terrain naturel avant aménagement.

Document provisoire pouvant être modifié pour des raisons techniques